

C E R T I F I C A T D E C O N F O R M I T E U E

Le soussigné, François Ligier, Président Directeur Général, certifie que le véhicule complet suivant :

- 0.1. Marque : LIGIER PROFESSIONAL 0.2. Type : JS48EA0
0.2.1. Variante : L5 0.2.2. Version : RJ
0.2.3. Appellation commerciale : PULSE 4
0.3. Catégorie, sous-catégorie et sous-sous-catégorie de véhicule : L7e-CU
0.4. Raison sociale et adresse du constructeur :
Ligier Group S.A.S.-105, route d'Hauterive--03200 Abrest-France
0.4.1. Nom et adresse du mandataire du constructeur : NA
0.5.1. Emplacement de la ou des plaques réglementaires du constructeur : R, (r/o), x1369, y457, z646
0.5.2. Mode de fixation de la ou des plaques réglementaires du constructeur : riveté
0.6. Emplacement du numéro d'identification du véhicule sur le châssis : R, x435, y533, z310
1. Numéro d'identification du véhicule : VJRA0L5RJL7000291

Abrest le : 05/01/2024

Est conforme à tous égards au type décrit dans la réception UE par type e13*168/2013*01313*01 délivré le 21 novembre 2022 et pour être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités impériales pour le compteur de vitesse.

Caractéristiques générales de construction

- 1.3. Nombre d'essieux : 2 et de roues : 4
1.3.2. Essieux moteurs : F
6.2.4. Système de freinage avancé : NA

Dimensions principales

- 2.2.1. Longueur (mm) : 3620
2.2.2. Largeur (mm) : 1481
2.2.3. Hauteur (mm) : 1858
2.2.4. Empattement (mm) : 2400
2.2.5. Voie
2.2.5.1. Voie avant (mm) : 1308
2.2.5.2. Voie arrière (mm) : 1308

Masses

- 2.1.1. Masse en ordre de marche (kg) : 497
2.1.2. Masse réelle (kg) : 728
2.1.3. Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) : 1078
2.1.3.1. Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu avant (kg) : 874
2.1.3.2. Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu arrière (kg) : 874
2.1.7. Masse tractable maximale techniquement admissible : freinée (kg) : 248
non freinée (kg) : 248
2.1.7.1. Masse en charge maximale techniquement admissible de l'ensemble (kg) : 1428
2.1.7.2. Masse maximale techniquement admissible au point d'attelage (kg) : 24,2

Groupe motopropulseur

- 3.1.1.1. Fabricant : ABM
3.1.1.2. Code du moteur : DLGF 112200 - 4
3.2.1.2. Principe de fonctionnement du moteur à combustion : Electrique
3.2.1.4.1. Nombre de cylindre : N/A
3.2.1.4.2. Disposition des cylindres : -
3.2.1.5. Cylindrée (cm3) : -
1.9. Puissance nette maximale : 8.2 kW
1.10. Rapport puissance nette maximale/masse du véhicule en ordre de marche : 0,0165
3.2.3.1. Type de carburant : EL
3.2.3.2. Combinaison de carburants du véhicule :
3.2.3.2.1. Quantité maximale de biocarburant acceptable dans le carburant (% en volume) :

Vitesse maximale

- 1.8. Vitesse maximale du véhicule (km/h) : 65

Transmission et commande

- 3.5.3.9. Transmission (type) : C
3.5.4. Rapports de démultiplication : 0,101

Montage des pneumatiques

- 6.18.1.1. Désignation de la dimension de pneumatique
Essieu 1 : 165/70R13
Essieu 2 : 165/70R13

Carrosserie

- 6.20.2.1. Configuration des portes et nombre de portes :
1 L; 1 R

- 6.16.1. Nombre de place assises : 2

- 6.16.1.1. Emplacement de disposition : r1;1 L,1 R

Performances environnementales

- 4.0.1. Norme environnementale : EURO5
4.0.2. Niveau sonore mesuré selon : 134/2014/UE
4.0.2.1. Stationnaire (dB(A)) : -- au régime moteur (min-1) : --
4.0.2.2. En marche (passage) (dB(A)) : --
3.2.15. Emission d'échappement mesurées selon : NA
3.2.15.1. Essais de type V émissions d'échappement après démarrage à froid, en tenant en compte du facteur de détérioration, le cas échéant : NA
3.2.15.2. Essai de type II: émissions d'échappement au ralenti (rapide) et en accélération libre: NA
3.2.15.3. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption (m-1): NA

Efficacité énergétique mesurée selon : EURO5

- 4.0.3.1. Emissions de CO2 (g/km) : 131
4.0.3.2. Consommation de carburant (L/kg/100km) : 246

Informations supplémentaires

- 9.1. Remarques :
N° CNIT France : L7ELGP4M001R239

